



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 11 février 2025

Objet : Problématiques bâtimentaires groupe scolaire « Les Muriers » et « Jean Piaget ».

Madame la Vice-présidente de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail de la ville de Nice,

Nous avons été interpellés par les agents des groupes scolaires « Les Muriers » et « Jean Piaget » concernant leurs locaux professionnels, notamment le Pôle administratif, inauguré en septembre 2024.

À la suite de notre visite, nous avons constaté plusieurs problématiques.

Concernant le pôle administratif « Les Muriers » :

Il n'y a pas de plan d'évacuation.

Le premier bloc autonome d'éclairage de sécurité (BAES) se situe dans la coursière extérieure du pôle administratif (Photo 1), mais il n'y en a aucun à l'intérieur du bâtiment.

Nous constatons également l'absence de système d'incendie, des boîtiers d'alarme incendie et d'extincteurs.

La première marche des escaliers donnant accès à la coursière, non abritée, desservant le pôle administratif, n'est pas sécurisée par des bandes antidérapantes (Photo 2). Les agents empruntent ce passage quotidiennement pour accéder à leur salle de pause et cela présente un risque de chute.

Concernant le groupe scolaire « Jean Piaget » :

Les agents nous alertent de nouveau sur le dysfonctionnement, depuis le début de l'année scolaire, de l'alarme anti-intrusion.

Ils nous informent également qu'il n'y a plus d'eau chaude au rez-de-chaussée, depuis les grands ménages du mois d'août (Photo 3).

Le cumulus du premier étage est défectueux : il faut ouvrir et fermer la vanne d'arrivée d'eau après chaque utilisation afin d'éviter une inondation dans les toilettes enfants (Photo 4). Ce dernier étant situé en hauteur, les agents doivent monter sur une chaise pour l'atteindre, ce qui peut entraîner un risque de chute (Photo 5).

Au vu des éléments exposés ci-avant, nous vous demandons de procéder à la remise en conformité de ces locaux professionnels.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente de la FSSST de la ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les élus CGT en F3SCT

Mathilde Malherbe



Photo 1

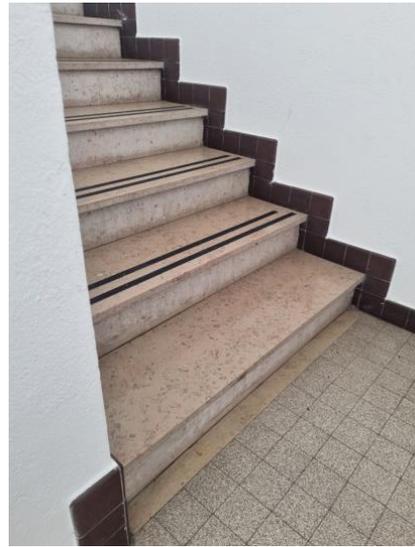


Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5